



FACTURE N° 460162334
Le 06/06/2025 Page : 001 / 001

CLIENT JURIDIQUE
CLIENT DIVERS COMPTANT
37 AV DE LARRIEU

31100 TOULOUSE
FRANCE

REXEL FIGEAC
394 AVENUE CLAUDE HUET
ZONE INDUSTRIELLE LAFARRAYRIE

46100 FIGEAC
Tél : 05 65 50 33 00
Fax : 05 65 34 10 20

LAFRAGETTE REMY
LE BOURG

46270 LINAC

ADRESSE DE LIVRAISON

LAFRAGETTE REMY
LE BOURG

46270 LINAC

N° Client : 5469003
N° T.V.A. Intra-communautaire : FR14425880473

Tient lieu de bon de livraison et emporte remise de la marchandise mentionnée

N° ligne	Référence / Désignation	Prix de base unitaire	Remise en %	Prix Net Unitaire	Qté	Unité	Montant H.T.	Code T.V.A.
Votre commande N° : LAFRAGETTE REMY du 05/06/2025 - Votre chantier N° : LAFRAGETTE REMY - Votre vendeur : MARTY CHARLES								
hors prix de la mise en service								
pose par le client								
mise en service à prévoir en sus								
BL N° 959390945 - Date de livraison : 05/06/2025 - LAFRAGETTE REMY - LE BOURG								
001	CAF000071	24,77000	70,00	7,43100	15	U	111,47	2
	000071 CF 54/100 - CHEMIN DE CÂBLES FIL BS 3M EZ							
002	CAF556310	34,83000	70,00	10,44900	4	U	41,80	2
	556310 CONSOLE CSNC 150 GS							

PAYÉ

Code T.V.A.	Total H.T.	P.F.A.	MT H.T. Eco Contribution	Frais de port	Net H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	153,27	3,60			156,87	20,00	31,37

L'eco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-809 et de l'article L 541-10-3 du Code de l'Environnement.

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente

Votre paiement à expédier à :

REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. Service client : FAX : 0478284761 / fontaine-compta-client@rexel.fr
BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB : 30004 00588 00010007392 64
N° code IBAN : FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

N° comptable	5469003
Date d'échéance	06/06/2025
Mode de règlement	ESP Espèces

Etat des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement sous six jours ouvrables à l'échéance rendra toute facture due par le Client immédiatement exigible, sans délai préalable. Les entreprises bénéficiaires de la loi n° 1287 du 12 mai 1960, qui ont obtenu une réduction de 10 % du montant de la facture, ne peuvent pas bénéficier de la loi n° 1287 du 12 mai 1960. La loi n° 1287 du 12 mai 1960, qui a institué la loi n° 1287 du 12 mai 1960, ne peut pas être appliquée à la loi n° 1287 du 12 mai 1960. Les entreprises bénéficiaires de la loi n° 1287 du 12 mai 1960, qui ont obtenu une réduction de 10 % du montant de la facture, ne peuvent pas bénéficier de la loi n° 1287 du 12 mai 1960. Les entreprises bénéficiaires de la loi n° 1287 du 12 mai 1960, qui ont obtenu une réduction de 10 % du montant de la facture, ne peuvent pas bénéficier de la loi n° 1287 du 12 mai 1960.

Net H.T.	156,87 €
Total T.V.A.	31,37 €
Net à payer T.T.C.	188,24 €